

INSCRIPTION

- > A l'accueil de la MJC/CSC, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
- > Par mail sur: inscriptions.jeunes@mjcmarseillan.fr
- > Et directement auprès des animateurs pendant les vacances

Pour pouvoir participer aux activités, il faut :

- > Remplir la fiche d'adhésion, la fiche sanitaire, l'autorisation parentale.
- > Fournir le document aide aux loisirs de la CAF reçu en janvier 2024 et le carnet de santé.
- > Etre adhérent via le collège ou s'acquitter de l'adhésion annuelle 2023/2024 de 10€.

TARIFS

L'application des tarifs se fait sur présentation du document d'aides aux loisirs de la CAF 2024.

La participation aux activités nécessite le règlement de :

- > L'adhésion à l'association qui couvre votre enfant en responsabilité civile.
- > La journée d'ALSH modulée en fonction du quotient familial selon le tableau suivant :

Quotient CAF	Tarif à la journée	Tarif 1ere semaine*	Tarif 2ème semaine*
Inférieur à 370€	3€	35€	15€
Entre 371 et 700€	4.50€	42,50€	22,50€
Entre 701 et 800€	6€	50€	30€
Entre 801 et 1200€	7€	55€	35€
Entre 1201 et 1600€	8.50€	62,50€	42,50€
Supérieur à 1600€ (MSA, autres)	9.50€	70€	47,5€

■ Allocataires CAF bénéficiant des aides aux loisirs

* Le tarif à la semaine inclut le prix des sorties.

Sans présentation d'un certificat médical, toute journée annulée moins de 48h à l'avance (jours ouvrés) sera facturée .

L'ESPACE JEUNES, C'EST :

k Un accueil pendant toutes les vacances scolaires pour les ados de Marseillan et du bassin de vie Marseillanais

k Une équipe professionnelle avec des animateurs et des animatrices diplômé(e)s et compétent(e)s

k Des activités variées et ludiques, adaptables en fonction des envies et des projets des jeunes ainsi que des sorties culturelles et sportives



Vacances de printemps 08 avril au 19 avril



9h00 - 18h00

- > Ouvert aux jeunes de 11 ans jusqu'à 17 ans
- > Tarif en fonction du quotient familial
- > Renseignements & inscriptions :

04.67.77.33.35



MJC de Marseillan

Bd Marius Roqueblave

34340 Marseillan

www.mjcmarseillan.fr



**Profitez des vacances pour
s'amuser et se détendre !**



Lundi 08 avril

Mardi 09 avril

Mercredi 10 avril

Jeudi 11 avril

Vendredi 12 avril

Matin

VISITE DU BAGNAS

15€

LUDOTHÈQUE

PÉTANQUE & MOLKY

SMOOTHIE ET

SORBETS

SORTIE À SÈTE

(tenue sportive)

Après-midi

RAMASSAGE DE

DÉCHETS

TENNIS BALLON

FABRIQUE TES

VACANCES

CINÉ-DÉBAT

Lundi 15 avril

Mardi 16 avril

Mercredi 17 avril

Jeudi 18 avril

Vendredi 19 avril

Matin

SORTIE

PHOTOGRAPHIE

ATELIER RETOUCHE

PHOTO

ATELIER ÉCRITURE

INSTALLATION DE

L'ATELIER PHOTO

INAUGURATION DE

L'EXPOSITION PHOTO

Après-midi

RAMASSAGE DE DÉCHETS

LUNDI 08 AVRIL

> Les jeunes passeront au nettoyage à une zone de Marseillan Plage avec l'équipe d'animation. Les gants & les pinces sont fournies

> Prévoir une tenue adaptée.

TENNIS BALLON

MARDI 09 AVRIL

> Les jeunes pourront s'essayer au tennis-ballon avec l'entraîneur de l'équipe de France et ancien champion d'Europe.

> Prévoir une tenue sportive et des chaussures adaptées au sport.

FABRIQUE TES VACANCES

MERCREDI 10 AVRIL

> Les jeunes vont être mis en réflexion sur le fonctionnement & les événements jeunesse afin de contribuer à l'élaboration du prochain projet jeunesse.

INFOS PRATIQUES :

Pour toute absence de votre jeune, nous devons être au courant 48h avant le jour J ou avoir un certificat médical dans les jours qui suivent pour ne pas facturer la journée.



Planning de la semaine

Lundi 15 avril

MINI STAGE DEVIENS JOURNALISTE

ACCROBRANCHE
+ 8€

Mardi 16 avril

TENNIS BALLON

Mercredi 17 avril

BRICO'LAB

Jeudi 18 avril

JEUDI TOUT EST
PERMIS

THEQUES

Vendredi 19 avril

EN DESSERT C'EST
FRAISIER

CREER TON
PLANNING D'ETE

INFOS PRATIQUES :

Mardi 16 avril : Présence de l'entraîneur de l'équipe de France et ancien champion d'Europe

Prévoir une tenue sportive et des chaussures adaptées au sport

Jeudi 18 avril : Prévoir une tenue sportive et des chaussures adaptées au sport

Vendredi 19 avril : Prévoir un plateau et une spatule

Pour toute absence de votre jeune, nous devons être au courant 48h avant le jour J ou avoir un certificat médical dans les jours qui suivent pour ne pas facturer la journée.

